



## PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS B

### 1. Nom et adresse de l'école de conduite :

Auto-école PERMIS B Formation  
132 rue du Val de Saire  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

### 2. Programme de formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire :

#### a. La formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. On y aborde les 10 thèmes des 9 familles obligatoires.

Cette formation théorique se déroule dans les locaux de l'école de conduite.

La formation théorique est assurée actuellement par le logiciel ROUSSEAU qui permet par l'identification informatique des élèves, et ainsi de proposer des séries jamais faites par les élèves et de suivre à l'instant T des réponses des élèves.

Autant que faire possible la correction est faite par un enseignant diplômé du BEPECASER, du titre pro ou au moins du CCP 1. Il est possible aux élèves en cas d'absence d'enseignant de poser leurs questions au responsable pédagogique ou à un enseignant présent dans l'établissement.

#### b. Les cours thématiques :

Les 4 cours thématiques sont dispensés par le directeur pédagogique de l'établissement, les samedis de 12 h à 13 h 30 dans les locaux de l'école de conduite.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- ◆ Alcools et stupéfiants
- ◆ Les contrôles
- ◆ Les intersections
- ◆ Signalisation et vitesse

Les cours thématiques sont présentés sous forme de power point, incluant des photos, des vidéos, des illustrations... Ils sont régulièrement remis à jour par le responsable pédagogique.

Les cours thématiques qui sont facturés au prix de 40 € l'heure et deux sont obligatoires. Les deux autres sont fortement recommandés, mais facultatifs. Les cours de théorie choisis par les élèves peuvent être fait autant de fois qu'ils en ont besoin sans surcout supplémentaires.



### c. La formation pratique :

La formation pratique dans le respect du REMC porte sur la conduite d'un véhicule et la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- ♦ Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ♦ Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ♦ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ♦ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants plutôt de façon orale :

- ♦ Le pourquoi
- ♦ Le comment
- ♦ Les risques
- ♦ Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- ♦ Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail....
- ♦ L'auto-évaluation.

Lors des réunions d'équipe il est fait état des problématiques rencontrées par les élèves et la trame d'apprentissage mise en place par les enseignants peut être revue, en fonction de ces dernières dans un souci d'harmonisation et de progression de l'élève.

En tout état de cause, la progression et l'apprentissage se fait au rythme de l'élève, ce qui lui est constamment dit et écrit dans la fiche de suivi dans un souci de transparence totale avec l'élève.